

INVITATION ASSEMBLEE GENERALE

VENDREDI 15 OCTOBRE à 20h15

Institution Ste Trinité

Chers Parents,

En votre qualité de parents d'élèves et cotisants à l'APEL, vous êtes membres de notre association d'établissement.

Cette Assemblée est un moment privilégié pour tous les parents de l'école et, plus particulièrement, pour les nouveaux parents, afin de se rencontrer, s'informer et s'exprimer sur les choix et les orientations proposées par l'APEL tout au long de l'année scolaire.

Nous vous invitons donc, comme chaque année, à assister à l'assemblée générale de notre association notamment pour faire le bilan de l'année passée mais également dans le but d'envisager l'année à venir.

Nous vous rappelons que les parents souhaitant devenir « Parents Correspondants » d'une classe de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème} doivent préalablement se présenter lors de l'assemblée générale.

Cet avis tient donc de convocation avec pour ordre du jour :

- ✓ Rapport d'activité
- ✓ Rapport financier, approbation des comptes et budget prévisionnel
- ✓ Cotisation APEL. 2021/2022
- ✓ Élection Conseil Administration.
- ✓ Questions diverses

L'assemblée générale sera suivie d'un verre de l'amitié.

Sincères salutations.

Le Président LEFRANCOIS Florian

----- ✂ -----

Je soussigné(e) Madame/Monsieur _____

Donne par la présente tout pouvoir à _____

Aux fins de participer en mon nom et me représenter à l'Assemblée Générale de l'APEL Ste Trinité de FALAISE qui se déroulera le Vendredi 15 Octobre à 20h15.

Et en conséquence, à l'effet de signer le registre de présence et toutes autres pièces, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les résolutions à l'ordre du jour, substituer le cas échéant et généralement, faire le nécessaire.

Fait à

*Le/...../ 2021
Signature*



Rôle de l'APEL

Le rôle de l'association est de soutenir l'implication des parents d'élèves dans la vie de l'école (conférences, formations, animation des événements de l'école...). Pour chaque niveau (maternelle, élémentaire, collège) un délégué APEL participe au Conseil d'établissement. Il assure le lien entre les parents et l'équipe pédagogique.

L'APEL est une association aux services du groupe scolaire, des enfants, des parents et des enseignants. Elle organise des soirées (repas d'accueil, galette des rois, verre de l'amitié, fête de fin d'année...) pour favoriser la rencontre et la création de liens entre parents. L'argent recueilli à l'occasion de ces moments de convivialité et d'échanges sert à financer des projets pédagogiques. Les parents d'élèves, membres de l'APEL en général et dans la mesure du possible, se rendent disponibles pour aider les classes lors des sorties, activités diverses (patinoire, piscine, sorties pédagogiques...). A cet effet, une charte du parent accompagnateur a été mise en place.

Missions de l'APEL

Accueillir :

C'est l'accueil des parents, plus particulièrement des nouveaux, à la rentrée comme tout au long de l'année.

C'est, chaque année, un café de bienvenue pour tous les parents de l'école maternelle et élémentaire, des 6ème et 5ème, le jour de la rentrée.

C'est la traditionnelle "galette des rois", une occasion de se retrouver après les vacances de Noël et d'accueillir de nouveaux parents.

C'est aussi participer au financement des projets éducatifs pour les familles en difficulté financière.

Informier :

C'est un site Internet : www.apelbassenormandie.fr et des pôles d'information et de conseil au niveau départemental.

C'est un magazine bimestriel "Famille et Education".

C'est une plateforme téléphonique nationale au 0810 255 255 pour tout renseignement, du lundi au vendredi, de 10 heures à 19 heures, sur des sujets aussi divers que la scolarité, l'orientation, les loisirs ou les problèmes juridiques.

Représenter :

L'APEL représente les parents et contribue aux instances d'information et de concertation de l'établissement ; la liste et la composition de ces commissions vous sont accessibles sur ce site. N'hésitez pas à contacter leurs membres pour toute question ou problème que vous aimeriez soumettre.

Animer :

C'est assurer et encourager l'animation au sein de l'établissement. Ceci se traduit par des actions concrètes telles que l'acquisition de matériels éducatifs ou ludiques, une contribution au financement de classes "découverte" et de l'animation pastorale par exemple.